

CCAS de CAUDEBEC LES ELBEUF - Aide carburant mensuelle de 80 €

Conditions d'attribution

- Etre domicilié à Caudebec-lès-Elbeuf depuis au moins 3 mois
- Effectuer un trajet d'au moins 15 km pour se rendre sur son lieu de travail (sauf non desservi par les transports en commun ou horaires décalés)
- Etre salarié depuis au moins 1 mois, intérim compris, en CDD, CDI, contrat aidé ou stagiaire rémunéré
- Pour en bénéficier, le montant des revenus mensuels ne doit pas excéder 1731.73 € net pour une personne ou pour un couple 2597.60 € net.

Pièces justificatives :

- Pièce d'identité du demandeur ou livret de famille
- Justificatif de domicile
- Justificatif des ressources du foyer (bulletins de salaire, prestations CAF..)
- Contrat de travail ou convention de stage
- Carte grise du véhicule et assurance
- Permis de conduire en cours de validité

Modalités d'attribution

Mise en ligne sur le site de la ville d'un formulaire de demande ou à disposition à l'accueil de la mairie et du CCAS (ci-joint)

Le formulaire, un fois complété, devra être déposé au CCAS accompagné des pièces justificatives.

Le dossier sera étudié, en interne, au CCAS. Les personnes seront informées, sous 1 semaine, par courrier de l'acceptation ou non du dossier et des modalités pour pouvoir bénéficier de l'aide.

Montant de l'aide

80 €, en 1 versement unique, sous forme de carte JUBILEO carburant TOTAL. Cette carte est valable 1 an, dans toutes les stations Total.

VILLE DE CAUDEBEC-LES-ELBEUF

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Formulaire de demande

Aide au carburant

NOM et PRENOM :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Le

Signature

Dossier à déposer au CCAS, 129 rue Sadi Carnot.
Tout dossier incomplet ne sera pas traité.